LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DU PATRIMOINE RELIGIEUX QUÉBÉCOIS

En Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine le patrimoine religieux en héritage!

Vendredi 13 mai 2011, 8 h 30 – 18 h

Église Saint-Joseph 764, boulevard Perron Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0 Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois

En Gaspésie— Îles-de-la-Phadeleine le patrimoine religieux en héritage!

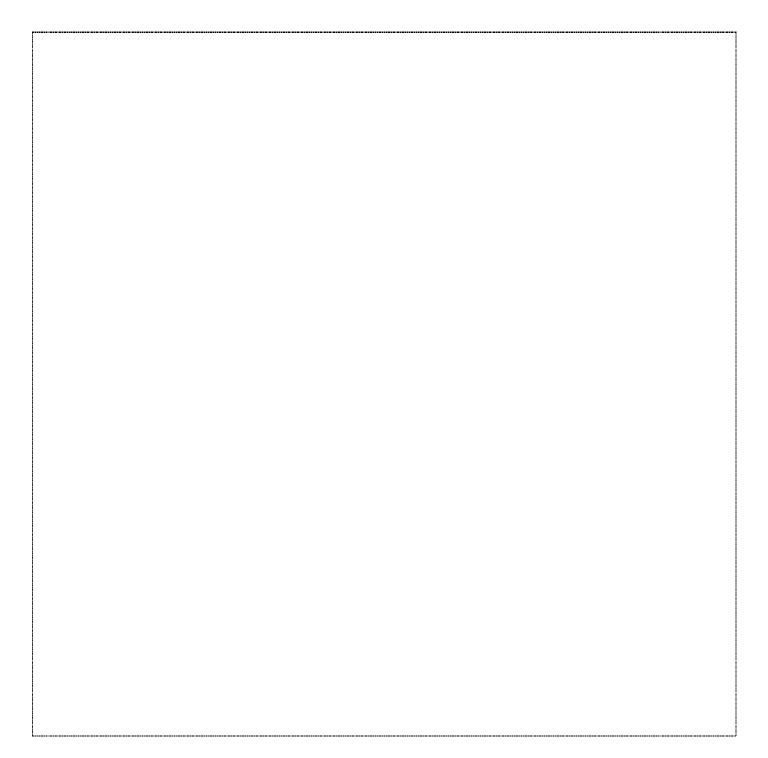
Vendredi 13 mai 2011, 8 h 30 – 18 h

Église Saint-Joseph 764, boulevard Perron Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0 Ce cahier du participant est une publication du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Toute copie et toute nouvelle publication de ce document sans le consentement du Conseil du patrimoine religieux du Québec sont interdites. Pour obtenir un exemplaire papier de ce document, veuillez vous adresser à : Conseil du patrimoine religieux du Québec 100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300 Montréal (Québec) H2X 1C3 Tél.: 514 931-4701 - 1 866 580-4701 Téléc.: 514 931-4428 Courriel: observatoire@patrimoine-religieux.qc.ca Veuillez noter qu'une version électronique est disponible en ligne, sur le site de l'Observatoire du

patrimoine religieux québécois à : www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca.

Table des matières

Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois Organisateurs de l'événement Mot de bienvenue Description des objectifs de la journée		3
		4
		5
		6
Programme de la journée		7
Conférences	Portrait du multiculturalisme religieux en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine	8 8
	Un patrimoine au cœur des villes et villages gaspésiens, des constats du terrain	10
	État de la situation actuelle et avenir des Églises anglicane et catholique en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12
	Des interventions pour sauvegarder le patrimoine religieux en région	14
	Pourquoi et comment faire l'inventaire du patrimoine mobilier religieux?	16
	Pour un soutien financier perpétuel	18
Ateliers	1. Le patrimoine religieux : un lieu de culture et de lien social2. Le patrimoine religieux : un levier du développement local?	20 20 22
Pour la suite		24



Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois

Les objets et les édifices religieux constituent sans doute la part la plus importante de l'ensemble du patrimoine culturel québécois. Ces biens se distinguent tant par leurs qualités artistiques et architecturales que par leur charge historique manifeste. La valeur exceptionnelle de cet héritage culturel et la place particulière qu'il occupe dans l'histoire du Québec transparaissent d'ailleurs dans le nombre de biens à caractère religieux protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Au cours des années, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a participé à l'organisation de nombreux colloques, conférences et activités de diffusion abordant diverses problématiques liées au patrimoine religieux québécois. Afin de réaffirmer son rôle de diffuseur des savoirs sur ce patrimoine, le CPRQ a décidé de mettre en place un projet itinérant favorisant les échanges et le partage des expériences de chacun. Inspirés de notre expérience de 2007 avec la série *Le patrimoine religieux montréalais*, nous avons décidé de créer un événement récurrent pouvant répondre aux besoins de nos membres, et ce, dans leur propre région. C'est ainsi qu'est née la série *Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois*, dont la première se déroulera dans la municipalité de L'Avenir.

Désirant que les échanges lors des conférences profitent à l'ensemble des personnes qui ont à faire face aux nombreuses problématiques en matière de protection et de mise en valeur de ce vaste héritage, tant québécois que mondial, le CPRQ a décidé de créer l'*Observatoire du patrimoine religieux québécois* (www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca), une plate-forme Internet où toute l'information colligée sera diffusée.

Nous espérons que la série Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois saura vous inspirer dans votre recherche de solutions concrètes, vous permettant d'assurer la pérennité de votre patrimoine religieux.

Bonne conférence régionale!

Organisateurs de l'événement



Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle de la province. Fondé en 1995, il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Pour ce faire, il reçoit une subvention annuelle – 18,6 M\$ en 2010 – du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Cette aide financière vise à soutenir les initiatives de restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis la création du CPRQ, le gouvernement du Québec a ainsi investi 240 M\$ dans ce secteur. Le Conseil a aussi réalisé, en 2003-2004, un imposant inventaire des lieux de culte, devenu depuis un outil incontournable pour tous ceux qui ont à cœur la mise en valeur des églises du Québec.



Autrefois appelée Tracadièche, la ville de Carleton-sur-Mer fut fondée en 1767 par des réfugiés acadiens qui fuyaient la déportation orchestrée par les troupes britanniques. Adossée aux montagnes et bercée par la baie des Chaleurs, Carleton-sur-Mer est une ville où la culture rime avec la nature. La beauté de ses paysages, la richesse de son histoire et son bouillonnement d'activités culturelles contribuent à faire de cette terre un lieu où la culture sous toutes ces formes est bien enracinée.

Que ce soit à travers des expositions et des événements artistiques, le théâtre ou la musique aux inspirations d'ici et d'ailleurs, Carleton-sur-Mer se démarque par son dynamisme culturel. Quant à son patrimoine religieux, il est riche de la présence de la plus ancienne église catholique de la région et des œuvres d'art qu'elle recèle, l'église Saint-Joseph, de l'oratoire Notre-Dame-du-Mont-Saint-Joseph et du parc de l'Ancien-Cimetière.

La ville de Carleton-sur-Mer est donc extrêmement fière d'être l'hôte de cette deuxième Conférence régionale sur le patrimoine religieux.

Bienvenue chez nous!

Mot de bienvenue

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec vous souhaite la bienvenue à cette conférence régionale qui se déroule dans un haut lieu du patrimoine gaspésien. En guise d'hommage à l'hospitalité des gens de Carletonsu-Mer qui nous ouvrent leurs portes, et pour faire de votre présence à l'église Saint-Joseph un moment des plus inspirants, voici quelques informations sur ce temple d'une grande valeur patrimoniale.

Vous vous trouvez dans un lieu de culte dont l'apparence était fort différente à l'origine. En effet, après sa construction, dont les travaux s'échelonnèrent de 1850 à 1854, l'église avait une apparence plus simple avec son revêtement en bardeau de bois. En 1917, on construisit la tour-clocher en saillie et on changea le revêtement pour de la brique d'Écosse, dans la suite des églises de Newport et de Grande-Rivière.

Cette église possède un des plus beaux intérieurs des lieux de culte de la région. Sa voûte et les murs du chœur ont été peints par Charles Huot en 1891, et *La mort de saint Joseph*, qui orne le chœur, est l'œuvre d'Antoine Plamondon (1882). Avec sa voûte en berceau et ses colonnes corinthiennes, on perçoit l'influence du style néo-classique, alors dominant dans la décoration intérieure des églises à cette époque. En 1941, on installa les vitraux dans le chœur et, l'année suivante, on agrandit la tribune arrière afin de faire place à l'orgue Casavant Frères, Opus 1706. Si, en 1976, on décida d'enlever les tribunes latérales, la chaire et le maître-autel, l'intérieur conserve une valeur de symbole à titre de l'un des plus anciens de la région.

Située au cœur de la municipalité, cette église domine un ensemble de bâtiments importants : l'école et l'ancien couvent, devenus le Centre d'études collégiales, le presbytère et – intégration contemporaine remarquable — le Quai des Arts.

Nous espérons que ce lieu magnifique saura vous inspirer dans vos échanges de la journée!

Le comité organisateur

Description des objectifs de la journée

La question du maintien, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux québécois occupe une importante place dans nos débats sociaux depuis plusieurs années. Nous n'avons qu'à penser à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec sur l'avenir du patrimoine religieux (2005), à la tenue de divers colloques internationaux (« Quel avenir pour quelles églises? » en 2005; « Le patrimoine religieux du Québec – Éducation et transmission du sens », en 2006; « Des couvents en héritage », en 2009) de même qu'à porter attention à la grande couverture médiatique pour constater à quel point cet héritage commun est ancré dans nos mœurs, notre culture et notre histoire.

Car c'est bien de filet social qu'il est question lorsque nous pensons à assurer la pérennité de ces châteaux et manoirs qui ponctuent notre paysage québécois. De fait, sans l'attachement de la population locale, il apparaît impossible d'en assurer le maintien et de justifier les efforts (de même que les sommes) souvent considérables qui y sont investis. Ces phares autour desquels se sont bâtis nos quartiers, nos villages et nos villes demeurent des repères et des points identitaires importants dans l'imaginaire collectif, et ce, malgré la chute de la pratique religieuse.

L'assurance de leur avenir génère alors plusieurs débats, car nombreux sont les défis auxquels font face les personnes qui en ont la charge. Ainsi, les propriétaires et gestionnaires vivent présentement des moments difficiles alors qu'ils sont confrontés à l'urgence de trouver des solutions innovantes et durables (sinon viables) pour éviter que ces témoins de notre société ne disparaissent. Cette situation est d'autant plus préoccupante en milieu rural où la population est moins dense qu'en ville – ce qui raréfie les sources de financement –, mais où les besoins communautaires sont grandissants.

Afin de contribuer à alimenter la réflexion sur l'avenir des églises en milieu rural, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a accepté l'invitation de la Ville de Carleton-sur-Mer à tenir, en l'église Saint-Joseph, une conférence régionale du patrimoine religieux québécois.

Au cours de la journée, les participants seront invités à explorer, à échanger et à cibler diverses avenues possibles permettant de sauvegarder notre patrimoine religieux par la voie d'une concertation des groupes communautaires et de la bonification d'un réseau local d'expertises en cette matière.

En matinée seront présentées plusieurs conférences permettant de nourrir les échanges lors des ateliers, prévus en aprèsmidi. Ils seront suivis d'une séance plénière.

La journée se terminera par une conférence spéciale de M. Michael O'Malley, restaurateur à l'atelier de peinture du Centre de conservation du Québec (CCQ). En tant que responsable du projet de restauration des magnifiques toiles de l'église Saint-Joseph, peintes par Antoine Plamondon et Charles Huot, M. O'Malley vous présentera l'important travail réalisé par lui-même et ses collègues, et financé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec, dans le cadre du *Volet 2 – Aide à la restauration des œuvres d'art et biens mobiliers*.

La journée sera couronnée par un vin de l'amitié, offert par la Caisse Desjardins de Tracadièche.

Programme de la journée

8 h 30 – 9 h 00	Accueil des participants
9 h 00 – 9 h 20	Mot de bienvenue et présentation du déroulement de la journée • Hélène Latérière, directrice, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, MCCCF • Denis Henry, maire de Carleton-sur-Mer
9 h 20 – 9 h 35	Portrait du multiculturalisme religieux en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine • Pascal Alain, historien et directeur du développement culturel et des loisirs de la Ville de Carleton-sur-Mer
9 h 35 – 9 h 50	 Un patrimoine au cœur des villes et villages gaspésiens, des constats du terrain Tania Martin, professeure à l'École d'architecture et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti, Université Laval
9 h 50 – 10 h 15	État de la situation actuelle et avenir des Églises anglicane et catholique en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine • James Sweeny, registraire du diocèse anglican de Québec • Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé, diocèse catholique de Gaspé
10 h 15 – 10 h 30	1 ^{re} période de questions
10 h 30 – 11 h 00	Pause-santé
11 h 00 – 11 h 15	Des interventions pour sauvegarder le patrimoine religieux en région • Ghislain Arsenault, président de la Table de concertation de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, CPRQ
11 h 15 – 11 h 30	Pourquoi et comment faire l'inventaire du patrimoine mobilier religieux? • Josiane Vincent, archiviste des collections, Musée de la Gaspésie
11 h 30 – 11 h 45	Pour un soutien financier perpétuel • Pierre Harvey, président de la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles
11 h 45 – 12 h 00	2 ^e période de questions — Clôture des activités de la matinée et rappel de celles de l'après-midi
12 h 00 – 13 h 30	Dîner (buffet froid offert sur place)
13 h 30 – 14 h 30	Atelier 1
14 h 30 – 15 h 00	Pause-santé
15 h 00 – 16 h 00	Atelier 2
16 h 00 – 17 h 00	Séance plénière (rapports des ateliers)
17 h 00 – 18 h 00	Activité de clôture et vin de l'amitié



Pascal Alain, historien et directeur du développement culturel et des loisirs de la Ville de Carleton-sur-Mer

Diplômé en histoire de l'Université de Sherbrooke et en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, Pascal Alain est un passionné d'histoire. Sa spécialité se situe sur le plan du peuplement de la Gaspésie et de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Ayant œuvré au sein de plusieurs institutions muséales en Gaspésie, il a également

collaboré à la réédition de l'ouvrage *Histoire des Acadiens*, de Bona Arsenault, paru en 2004 aux éditions Fides. De plus, il a cofondé, en mai 2000, *Graffici*, le seul journal indépendant à l'est de Rimouski, distribué partout en Gaspésie. Il occupe actuellement le poste de directeur du développement culturel à la Ville de Carleton-sur-Mer et il est également président du Conseil de la culture de la Gaspésie.

Portrait du multiculturalisme religieux en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Le 8 septembre 1760, la Nouvelle-France n'est plus que chose du passé. La Conquête britannique viendra confirmer l'avènement d'un pluralisme culturel dans la péninsule. Témoins de l'arrivée de nouvelles populations venant de part et d'autre de l'océan Atlantique, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine deviennent une terre d'adoption pour plusieurs, alors que d'autres reviennent s'établir dans la région une fois les tensions entre la France et l'Angleterre apaisées. Une forme de multiculturalisme prendra naissance en Gaspésie, comme il n'en existe pas ailleurs au Québec à la même époque. Aujourd'hui encore, cette mosaïque culturelle est observable en Gaspésie, notamment par la présence d'une population aux origines diverses et des lieux de culte issus des confessions catholique et protestante.

	9
Notes	



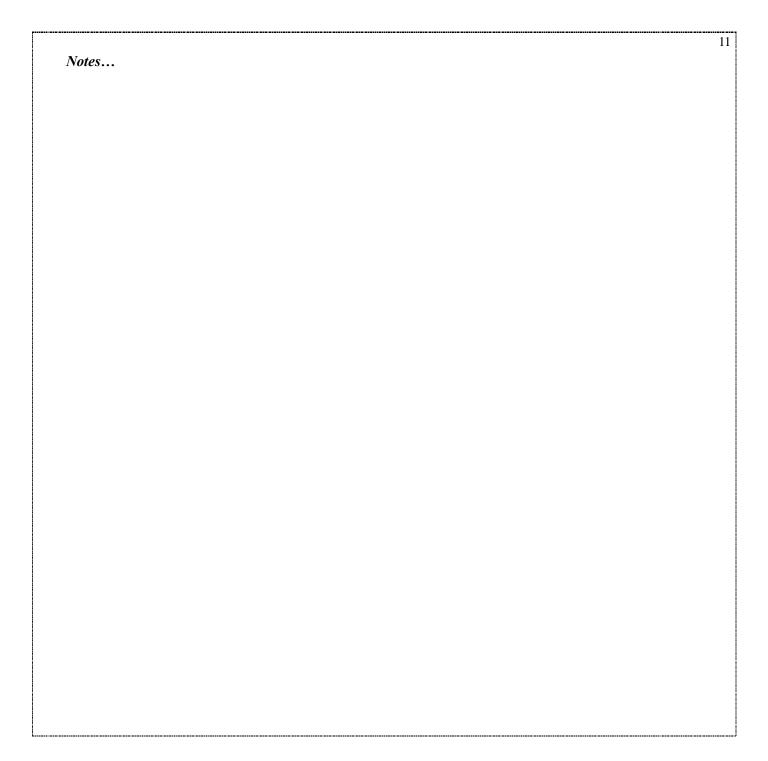
Tania Martin, professeure à l'École d'architecture et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti, Université Laval

Professeure agrégée à l'École d'architecture de l'Université Laval, Tania Martin est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti depuis 2005. Spécialiste de l'histoire de l'architecture, de l'architecture vernaculaire et des paysages culturels nord-américains, elle siège depuis 2007 à la Commission des lieux

et monuments historiques du Canada. Elle est titulaire d'un baccalauréat professionnel en architecture de l'Université de Toronto, d'une maîtrise scientifique en architecture de l'Université McGill et d'un doctorat en histoire de l'architecture de l'Université de Californie à Berkeley. À travers ses projets de recherche, elle essaie de comprendre l'évolution des milieux de vie de différents groupes – notamment des communautés religieuses, des Innus, des Gaspésiens – et de mettre en place des moyens d'éclairer les prises de décisions quant à leur avenir. Son enseignement porte sur la conservation et l'interprétation du patrimoine; elle explore, avec ses étudiants, les manières de requalifier le cadre bâti existant, en tenant compte des besoins actuels. Elle prépare, avec Micheline Roy, architecte, et d'autres personnes, la tenue du Vernacular Architecture Forum en 2013 à Gaspé-Percé.

Un patrimoine au cœur des villes et villages gaspésiens, des constats du terrain

Depuis 2007 a lieu annuellement, en Gaspésie, le cours *Patrimoine bâti et paysages culturels in situ*. En arrimant formation, recherche et services à la collectivité, il réunit instructeurs, étudiants, acteurs clés et citoyens dans les secteurs de Gaspé et de Percé autour de projets de documentation, d'interprétation et d'intervention sur les lieux que nous considérons comme importants. Nous avons examiné des noyaux paroissiaux et différents bâtiments qui les composent, d'une part pour comprendre leur construction et leurs transformations, et d'autre part pour identifier les valeurs qu'on leur attribue et leurs potentiels pour, finalement, réfléchir ensemble à des stratégies de mise en valeur ou de requalification de ces éléments significatifs des paysages gaspésiens. Une de nos prémisses est qu'il faut regarder tout le noyau, voire plus largement à l'échelle du village, plutôt que de considérer le lieu de culte isolément, pour lui trouver de nouvelles vocations. Nous partagerons nos observations et constats, ainsi que les projets proposés, quoique la plupart demeurent théoriques. En prenant appui sur les expériences passées, cette présentation mènera à des questionnements sur l'avenir du patrimoine religieux dans la région et sa prise en charge par les collectivités.





James Sweeny, registraire du diocèse anglican de Québec

Né à Montréal, James Sweeny est titulaire d'un baccalauréat de l'Université Concordia et d'une maîtrise de l'Université Bishop's, en histoire. Depuis 1993, il est registraire et archiviste du diocèse anglican de Québec. Officier du synode du diocèse et secrétaire laïque de la province ecclésiastique du Canada, il fut, pendant six ans, membre de l'exécutif du synode général de l'Église anglicane du Canada. Très engagé dans le Conseil du patrimoine religieux du Québec, il en est membre de longue

date, ainsi que du Comité de coordination. Il fait également partie de la Table de concertation régionale du Bas-Saint-Laurent depuis 1995, de même que de cinq autres tables (Estrie, Québec—Chaudière-Appalaches, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Mauricie—Centre-du-Québec et Montérégie), en tant que représentant de l'Église anglicane. Actif aussi dans le domaine de l'éducation, il est président du comité de parents de la Commission scolaire Eastern Townships, vice-président aux affaires anglophones de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et membre du Conseil des gouverneurs de l'Université Bishop's.



Mgr Jean Gagnon, évêque de Gaspé, diocèse catholique de Gaspé

Mgr Jean Gagnon est né en 1941 à Lévis. Après des études classiques au Collège de Lévis, il poursuit des études en théologie (1966) et en éducation (1972) à l'Université Laval de Québec, en psychologie religieuse à Paris (1973) et en missiologie à l'Université Saint-Paul d'Ottawa (1992). Ordonné prêtre le 4 juin 1966, il est d'abord nommé vicaire à Charlesbourg. En 1967, il entreprend une longue carrière en éducation, occupant diverses fonctions dans l'enseignement, l'animation et l'administration au Collège de Lévis, dont il fut le recteur de 1984 à 1990. En 1996, il poursuit son

ministère presbytéral à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec, aux églises Notre-Dame-des-Victoires et Notre-Dame-de-la-Garde de Québec. Nommé évêque auxiliaire à Québec en 1999, il devient administrateur apostolique du diocèse de Gaspé en juillet 2001 et officiellement huitième évêque de Gaspé le 17 janvier 2003. Il est vice-président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec depuis septembre 2007 et il siège au Comité des affaires sociales du même organisme.

État de la situation actuelle et avenir des Églises anglicane et catholique en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Le diocèse anglican de Québec

En tant que représentant du diocèse anglican de Québec, je ferai une courte présentation sur l'histoire de l'Église anglicane dans le diocèse de Québec, et plus précisément en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. J'examinerai les mouvements de population des récentes années et les projections du diocèse pour l'avenir. En conclusion, je procéderai à un examen des politiques du diocèse et du droit canon en ce qui concerne la préservation des cimetières, la fermeture des congrégations et l'utilisation future des bâtiments patrimoniaux qui ne répondent plus à nos besoins.

L'Église catholique de la Gaspésie

L'Église catholique en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine comprend 65 paroisses, quelques sanctuaires, une trentaine de presbytères et de nombreux cimetières. Le diocèse n'a pas de plan administratif de réduction du nombre de paroisses, d'églises ou de bâtiments. Ces décisions doivent d'abord se prendre dans les corporations de fabriques.

Les points de vue identitaire et patrimonial, ainsi que la vitalité du milieu et de l'occupation du territoire m'incitent à ne pas orienter unilatéralement l'avenir de nos églises et des autres éléments du patrimoine religieux. En tant qu'évêque, je suis d'abord préoccupé par la vitalité des communautés chrétiennes et leur prise en charge par le milieu, sur les plans autant administratif que pastoral. Je crois aussi que l'intérêt pour le maintien des églises déborde largement le pourcentage des personnes qui les fréquentent. Cependant, avec le départ graduel de la population plus âgée, d'où vient la plus grande partie des appuis financiers, l'Église va continuer de s'appauvrir, et il lui faudra se délester de certaines obligations matérielles et financières.

Pour garder un milieu communautaire vivant, il faut solidariser ses forces vives : leadership religieux, communautaire et municipal. Bon nombre de nos églises disparaîtront certainement, par manque de moyens financiers, d'intérêt ou de leadership pour les maintenir, ou à cause de leur mauvais état de conservation. Il faut donc penser maintenant à un usage multiple et compatible de plusieurs, avant que la situation soit trop critique, pour s'allier à des partenaires et travailler à la recherche de solutions.

Notes ...



Ghislain Arsenault, président de la Table de concertation de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, CPRQ

Ghislain Arsenault est natif de Bonaventure. Il a poursuivi ses études commerciales au Collège de Bonaventure. Il a occupé le poste de secrétaire-trésorier de la Municipalité de Bonaventure et celui de directeur financier de la commission scolaire. En 1973, M. Arsenault a accepté la direction générale de la Caisse populaire de Bonaventure,

jusqu'à sa retraite en 1998.

Il s'est investi dans beaucoup d'organisations locales, régionales et provinciales. De 1998 à 2004, il a accepté le poste de président de la fabrique de Bonaventure et, depuis, à la demande du diocèse, il siège à la Table régionale de concertation de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), à titre de président. Il a de plus représenté la Table régionale au conseil d'administration du CPRQ.

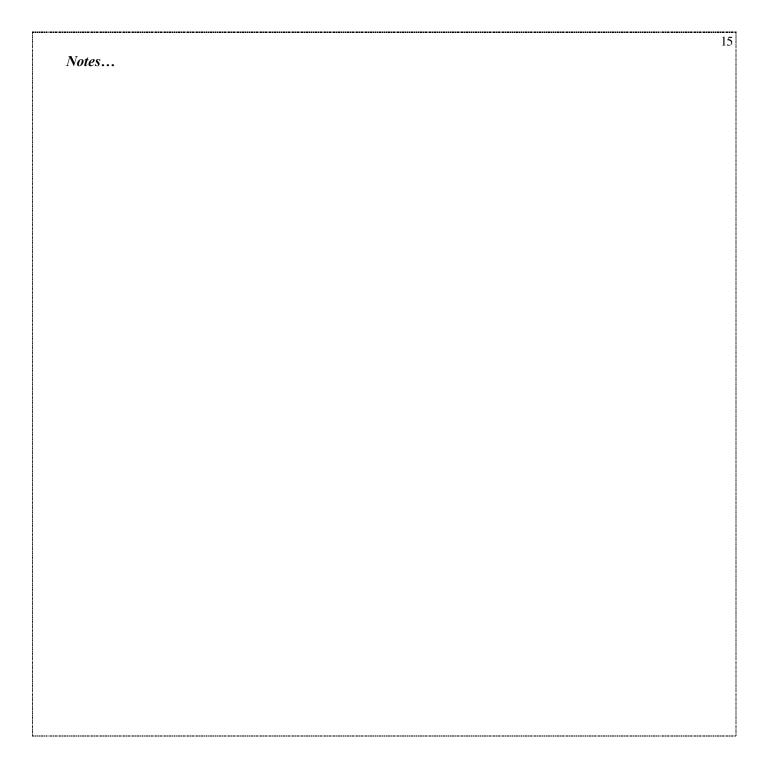
Des interventions pour sauvegarder le patrimoine religieux en région

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est un organisme à but non lucratif qui œuvre à l'échelle de la province. Fondé en 1995, il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Aussi administre-t-il une aide financière à la restauration du patrimoine religieux, en vertu d'une entente conclue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Cette mesure vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que de leurs mobilier, œuvres d'art et orgues.

À cette fin, le Conseil a créé douze tables de concertation régionales, composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions propriétaires des bâtiments patrimoniaux, du MCCCF et d'experts en patrimoine. Dans leur région, elles diffusent l'information sur le programme, reçoivent les demandes d'aide financière, recommandent les projets de restauration selon les enveloppes budgétaires et participent à leur suivi.

Depuis la mise en place de ce programme en 1995, 27 lieux de culte de la région de la Gaspésie—Îles-de-la Madeleine ont bénéficié d'une aide financière du CPRQ de plus de 7,1 millions, pour des travaux dépassant les 9,5 millions. Cependant, les conseils des Églises anglicane et unie n'ont présenté aucune demande d'aide financière pour la réparation de leurs lieux de culte depuis 2001. Treize de ces églises ont été retenues en 2004 lors de l'évaluation patrimoniale, dont sept pour leur valeur exceptionnelle. Ces communautés n'ont peut-être pas les mises de fonds nécessaires pour se conformer aux exigences de l'aide financière existante. Ensemble, il faut trouver des solutions pour sauvegarder ce patrimoine culturel inestimable, une partie intégrante du paysage rural et de notre histoire.





Josiane Vincent, archiviste des collections, Musée de la Gaspésie

Originaire de la Mauricie, Josiane Vincent termine sa première année à titre d'archiviste des collections au Musée de la Gaspésie.

C'est à la suite de l'obtention d'un diplôme universitaire en arts visuels en 2009 et d'un parcours scolaire quelque peu insolite qu'elle obtient son premier emploi dans le domaine artistique muséal.

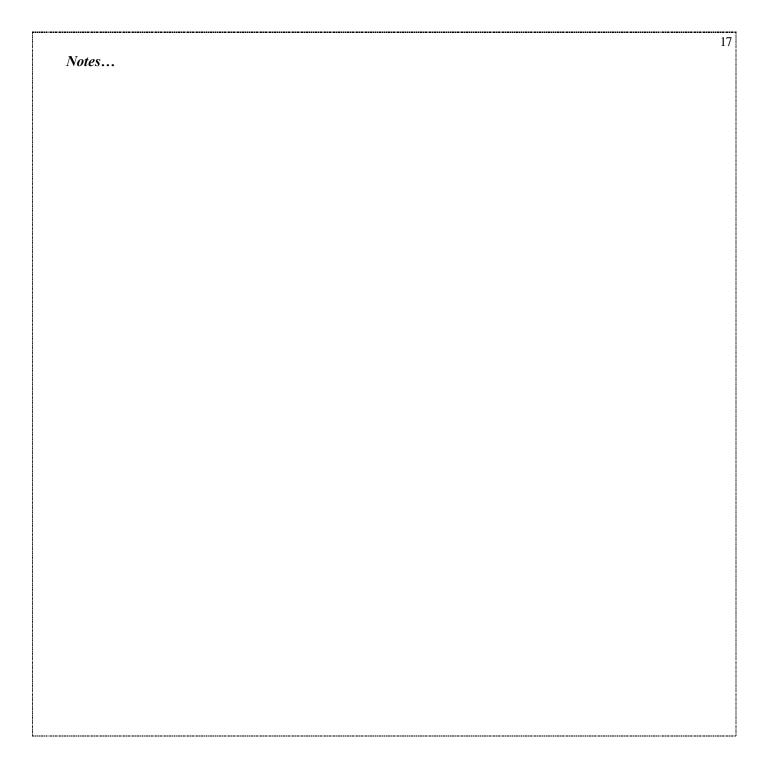
Pour l'instant, ses tâches principales sont de réaménager physiquement les réserves ainsi que de parfaire les inscriptions dans la base de données de plus de 6 000 objets.

Pourquoi et comment faire l'inventaire du patrimoine mobilier religieux?

Au Québec, nous ne possédons peut-être pas de châteaux comme en France et dans le reste de l'Europe, mais notre territoire est parsemé de magnifiques cathédrales et églises. Cependant, avec la diminution, au cours des ans, de la pratique religieuse, l'avenir de ces bâtiments demeure incertain.

Comme on le sait, le culte religieux a été primordial et marquant pour la société québécoise. D'où l'importance de garder des traces de cet héritage identitaire. Un inventaire du patrimoine mobilier religieux permettrait de contribuer à sa protection, de même qu'à en favoriser la connaissance et la diffusion.

Mais comment réaliser un inventaire d'une telle envergure? Quelles sont les ressources nécessaires disponibles? Et de quelle manière en faire la diffusion?





Pierre Harvey, président de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles

Pierre Harvey travaille à la station de télévision CHAU (TVA) à Carleton-sur-Mer depuis près de 35 ans. Il est en le directeur général depuis 1985.

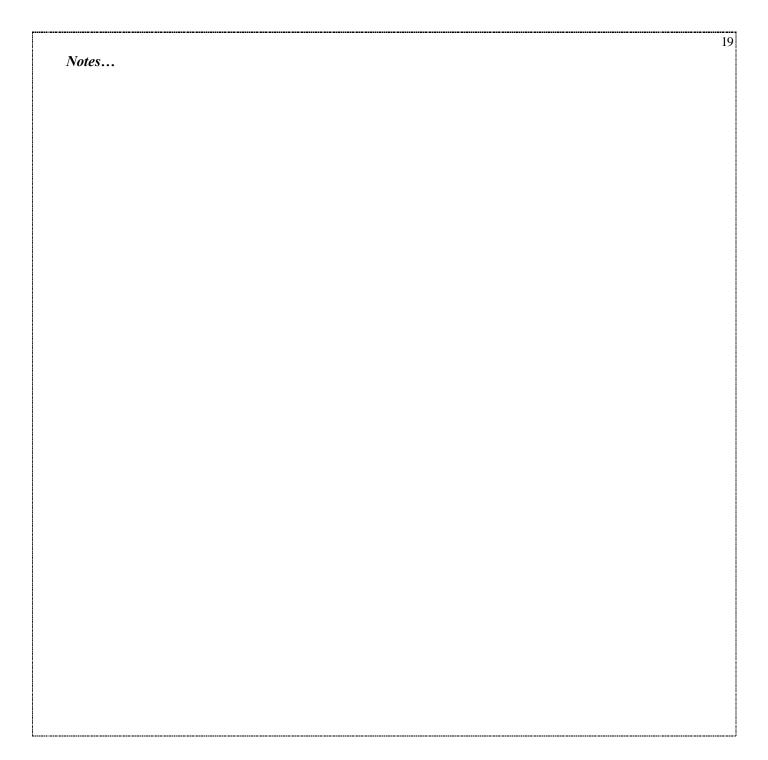
Il possède une vaste expérience dans le domaine de la radiodiffusion et a occupé les plus hautes fonctions de gestion et de développement dans cette industrie au cours des dernières années.

Pour un soutien financier perpétuel

La Fondation communautaire Gaspésie—Les Îles a été créée au cours de l'année 2000 et elle est la troisième à avoir vu le jour au Québec. Elle travaille à l'amélioration de la qualité de vie et du dynamisme de notre communauté. Elle favorise le développement de la philanthropie et participe à la création de fonds et de subventions pour l'ensemble de la communauté, et plus particulièrement pour les jeunes. La Fondation gère un capital permanent, constitué de dons et de contributions provenant d'individus, d'entreprises ou d'organismes qui désirent soutenir leur communauté de façon durable. Dans un premier temps, elle aide les donateurs à identifier une cause qui leur tient à cœur. Elle s'occupe ensuite de tous les aspects légaux et administratifs liés au don. Ainsi, d'une année à l'autre, la Fondation verse uniquement les revenus de placements du capital à la cause choisie.

La Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles possède aujourd'hui un capital permanent de près de 8 millions de dollars, réparti dans près de 50 fonds de dotation.

Au cours de cette présentation, vous apprendrez comment une fondation communautaire peut contribuer, de manière tangible, au développement de sa région.



Atelier 1

Le patrimoine religieux : un lieu de culture et de lien social

«[...] l'église vaut aussi par le repère qu'elle constitue pour les hommes qui autour d'elle, se rassemblent, vivent et constituent une communauté. Chaque édifice est étroitement lié à une fonction sociale, à l'exercice d'une pratique collective; même lorsque cette fonction s'atténue, voire disparaît, les hommes n'en continuent pas moins de vivre autour du monument [et avec lui]¹ ».

Les lieux de culte ne sont pas uniquement des monuments figés au centre des municipalités et des quartiers : ces lieux fascinants font partie de notre quotidien et, surtout, nous rattachent à notre histoire.

Malheureusement, il apparaît que le désintérêt pour la pratique religieuse, que l'on observe depuis quelques années, a détourné la population de la richesse historique, sociale et humaine de ces lieux, au profit de nouvelles valeurs. La réalisation d'inventaires est donc souvent un moyen de (re)découverte et de réappropriation locale de notre patrimoine. Ces objets et monuments contiennent une partie de cette histoire qui tisse le lien social de notre communauté qui s'est mobilisée pour les construire, les entretenir, en assurer la préservation et la mise en valeur.

Nos actions vis-à-vis de ces lieux qui constituent notre patrimoine religieux doivent donc toujours tenir compte du fait qu'ils renferment la mémoire de toute une collectivité. Havres ouverts dans nos quartiers, ils ont longtemps servi de repères marquants à l'ensemble de la société québécoise, de lieux d'animation, de vie et de rassemblement pour nos communautés. Aussi est-il impératif d'en faire des symboles de lien social et d'identité collective.

Voici quelques questions liées à cette problématique, qui pourront alimenter la discussion :

- Sans tomber dans la nostalgie, comment faire en sorte que ces magnifiques témoins prennent une part active dans la volonté d'affirmation de notre identité régionale?
- Comment redonner à notre patrimoine religieux un rôle dans l'avenir, afin de l'intégrer dans des stratégies de développement du lien culturel et social?
- Quelles approches préconisez-vous pour éviter que le notre patrimoine religieux ne devienne qu'un décor figé dans le paysage de nos régions, et pour qu'il soit plutôt perçu comme un levier culturel et social?

¹ Patrice BÉGHAIN, Le patrimoine : culture et lien social, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, c1998, 115 p.

 Notes	21

Atelier 2

Le patrimoine religieux : un levier du développement local?

Force est de constater que, malgré sa très grande implication au cours des dernières années, l'État ne peut à lui seul assurer la protection, la conservation et la valorisation de l'ensemble des témoins du patrimoine religieux québécois. Il réussit, à la rigueur, à mobiliser les intervenants régionaux et locaux afin qu'ils se responsabilisent par rapport au patrimoine de leur collectivité, qui constitue souvent la partie la plus importante de notre identité.

Si le patrimoine religieux est souvent lié à notre sentiment d'appartenance et de fierté, l'assurance de sa survie ne peut se faire sans passer par la sensibilisation de la population, afin qu'elle puisse se mobiliser dans un projet novateur, qu'elle parvienne à certains consensus et y investisse le temps et l'énergie nécessaires à l'émergence de projets novateurs.

De fait, c'est d'abord en misant sur les gens et les ressources locales, en leur permettant d'élaborer leurs propres projets ou de collaborer à la réalisation d'interventions communes qu'on arrive à faire émerger le leadership local et, du même coup, de nouveaux partenaires financiers.

Si l'église est un symbole de la communauté, la valeur patrimoniale qu'on lui accorde doit devenir une inspiration permettant de contribuer à l'attractivité du milieu : il doit participer à l'intégration des différents facteurs de dynamisation sociale – par exemple, par l'intégration de nouveaux usages – et, donc, devenir un moteur d'investissement

Voici quelques questions liées à cette problématique, qui pourront alimenter la discussion :

- Est-ce possible de créer un comité de travail où propriétaires et citoyens participent à la mise en place de projets d'animation et d'activités de diffusion du patrimoine? Quelles stratégies permettraient de faire connaître le patrimoine religieux local pour que la population ait envie de se rapprocher de son église?
- Qui sont les partenaires clés susceptibles de se sentir concernés et d'apporter des ressources profitables à vos projets? De quelles façons susciter leur intérêt?
- Comment préparez-vous vos projets de campagne de financement? Quels sont vos bons et vos mauvais coups? Quels sont les points essentiels auxquels porter une attention spéciale avant de se lancer dans un tel projet?
- Comment sensibiliser les gros joueurs économiques de votre région au fait que le patrimoine religieux est un puissant attrait touristique et, par conséquent, un acteur important de l'économie locale?

 Notes	23

Pour la suite...

La captation audio des conférences, de même que les diaporamas présentés, sera diffusée, d'ici quelques semaines sur le site de l'*Observatoire du patrimoine religieux québécois* (www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca).

Nous vous invitons à consulter régulièrement l'Observatoire, où seront annoncées nos prochaines conférences régionales.

Nous tâcherons aussi de mettre à jour la liste des références susceptibles de vous aider dans vos réflexions et démarches. À ce sujet, nous vous saurions gré de nous transmettre l'information sur toute documentation pouvant nous être utile dans ce processus, à l'adresse courriel observatoire@patrimoine-religieux.qc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur la série

Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois

Marie-Claude Ravary, chargée de projets Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) Tél.: 514 931-4701, poste 222 – 1 866 580-4701 observatoire@patrimoine-religieux.qc.ca www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca

Cet événement est organisé par





Merci à nos partenaires











Construction et Rénovation

Simon Lavoie Inc.

Spécialisé en monuments patrimoniaux et historiques

🦈 🕆 Vin de l'amitié offert par

